

États généraux 2003 des métiers du développement territorial

Les membres de la plate-forme "Métiers du développement territorial" appartiennent aux organismes suivants :

- Adele-FC (Association de développement local en Franche-Comté),
- l' Afip (Association de formation et d'information pour le développement d'initiatives rurales),
- l' Association nationale des professionnels du développement territorial (ex-association Agent de développement local, un métier à défendre),
- l' association Complex'cité
- l' ADECOHD (Association pour le développement économique de la Haute-Durance),
- l' Afpa,
- l' ANPE,
- l' Apem-SP (Association nationale du réseau d'acteurs des Plate-forme, Espaces et Maisons de services publics),
- l' Aradel (Association Rhône-Alpes des professionnels pour le développement économique local),
- la Chaire Unesco sur la formation des professionnels du développement durable, université Bordeaux 3,
- le Cnam (Conservatoire national des arts et métiers),
- le CNFPT (Centre national de la fonction publique territoriale) Délégation régionale Ile de France 1^{ère} couronne,
- la Datar (Délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale),
- la Div (Délégation interministérielle à la ville),
- l' Enfa Toulouse (École nationale de formation agronomique),
- l' Enitac (École nationale des ingénieurs des travaux agricoles de Clermont-Ferrand),
- ETD (Entreprises, territoires et développement),
- la Fédération des Cigales,
- la Fédération des Parcs naturels régionaux de France,
- l' Institut national polytechnique de Toulouse (Laboratoire Dynamiques rurales),
- l' Ifaid Aquitaine (Institut de formation pour l'appui aux initiatives de développement),
- l' Inter-réseaux DSU (développement social urbain),
- Mairie-conseils,
- l' Unadel (Union nationale des acteurs et des structures de développement local),
- l' Université de Nancy 2 et le LASTES (Laboratoire de sociologie du travail et d'environnement social).

La plate-forme est animée et coordonnée par l'Unadel.

*Pour une meilleure connaissance et reconnaissance
des pratiques professionnelles*

VENDREDI 7 MARS 2003

Les États généraux 2003 des métiers du développement territorial ont permis de rendre compte des engagements qui avaient été pris lors de la première journée nationale, le 23 novembre 2001, où avait été décidée la constitution d'une plate-forme partenariale pour avancer sur les nombreuses questions qui se posent aux professionnels et aux employeurs.

Ce sont 200 participants* qui se sont déplacés, de toute la France, pour être informés des travaux menés en 2002 par la plate-forme "métiers du développement territorial".

Après une présentation par l'Unadel de l'histoire de la plate-forme et un panorama des conditions d'exercice des métiers à travers 8 témoignages, des membres de la plate-forme ont expliqué qu'ils avaient travaillé selon une démarche partenariale. Ils ont dit en quoi leur participation à la plate-forme, et donc la confrontation avec d'autres acteurs qu'elle impliquait, leur avait permis d'évoluer dans leur approche des métiers.

Puis les participants ont pu échanger directement avec les membres de la plate-forme sur les travaux réalisés en 2002 : une approche du "cœur des métiers", la première version du guide des formations aux métiers du développement territorial, les résultats d'une enquête menée auprès des employeurs de Midi-Pyrénées, entre autres.

L'après-midi s'ouvrait sur la présentation synthétique, par le Laboratoire mixte Dynamiques rurales de Toulouse, des conditions d'exercice, compétences, besoins, mobilité... des métiers du développement territorial.

Une table ronde réunissait ensuite **Olivier Abuli**, secrétaire général de l'ADCF (Assemblée des communautés de France), **Robert Baron**, secrétaire général de l'USGERES (Union de syndicats et groupements d'employeurs représentatifs de l'économie sociale), **Valérie Dumontet**, présidente de l'Association nationale des professionnels du développement territorial (ex-ADLMD), **François Mignet**, représentant la Fédération des parcs naturels régionaux de France et directeur du Parc naturel régional de la Brenne, et **Etienne Varaut**, vice-président de l'IRDSU (Inter-réseaux des professionnels du développement social urbain), autour de la question d'un cadre de référence pour l'emploi des professionnels du développement territorial.

De cet échange est en particulier ressorti un intérêt partagé pour la démarche entamée par la plate-forme, tant du côté des employeurs que de celui des professionnels.

* dont environ une moitié de professionnels (avec une dominance urbaine), un quart du domaine de la formation et de la recherche, et un quart d'autres acteurs (organismes d'appui, consultants, ministères...).

Enfin, l'ensemble des participants ayant confirmé par plusieurs votes les orientations proposées par la plate-forme, la journée se concluait sur l'affirmation que le travail se poursuivait, avec pour objectifs :

- ✓ l'élaboration partagée d'un référentiel développeur généraliste,
- ✓ la définition d'un cœur de métiers,
- ✓ la connaissance des employeurs, des statuts et des emplois,
- ✓ l'élaboration d'outils d'adaptation des formations aux nouveaux besoins.

Pour finir était lancé un appel, entendu, à contribuer à ces travaux en rejoignant la plate-forme.

Ces États généraux 2003 marquent une étape importante dans la connaissance et la reconnaissance des métiers du développement territorial

- parce qu'ils ont montré le rapprochement des points de vue entre acteurs de l'urbain, acteurs du monde rural et acteurs du développement international
- parce qu'ils ont fait la preuve que le travail collectif réalisé au sein de cette plate-forme avait permis de réelles avancées, en termes d'outils concrets comme en termes d'élaboration d'une réflexion commune sur les métiers
- parce qu'ils ont renforcé les membres de la plate-forme et les participants dans leur volonté de poursuivre en l'améliorant le travail engagé pour une meilleure mobilité.

Rendez-vous donc pour les États généraux 2004 !

*Animation et coordination assurées par
l'Unadel :*



1, rue du Pré St Gervais
93500 Pantin
tél. : 01 41 71 30 37
fax : 01 41 71 30 38
courriel : unadel@wanadoo.fr
site : www.unadel.asso.fr
contact : Nathalie Lacroix,
chargée de mission

Avec le soutien de :



CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS

